



Ministère du Pétrole et des
Energies



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le Contenu Local en marche !

Sommaire

I. Vision

II. Préambule

III. Organisation et fonctionnement

IV. Activités et chiffres

V. Défis

VI. Perspectives



I- Vision



« Nous savons où nous allons. Il nous faut retrousser les manches, travailler davantage dans la formation des hommes, des femmes, le renforcement des PME et PMI, le développement de ces niches pour que nous puissions avoir cet objectif d'atteindre 50% de contenu local d'ici 2030, pour que le combat soit gagné »

**Atteindre 50% de Contenu
Local à l'horizon 2030 !**

SEM Macky SALL

Président de la République du Sénégal

II- Préambule



Ousmane NDIAYE
Président du CNSCL

A la suite des découvertes de pétrole et de gaz dans le bassin sédimentaire du Sénégal, le Président de la République a pris des initiatives fermes accompagnées d'importantes mesures liées aux activités pétrolières et gazières notamment :

- ❖ La consécration constitutionnelle de l'appartenance des ressources pétrolières et gazières au peuple sénégalais en rendant ces biens inaliénables ;
 - ❖ La création en 2016 du Cospetrogaz ;
 - ❖ La création en 2017 du Ministère du Pétrole et des Energies;
 - ❖ Le lancement en 2018 de l'Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG) qui a pour mission de former une expertise nationale favorisant ainsi l'emploi des Sénégalais dans le secteur pétrolier et gazier ;
-
- ❖ L'élaboration et l'entrée en vigueur de la Loi sur le Contenu local le 1er février 2019 avec ses décrets d'application pour asseoir un cadre juridique et institutionnel complet en matière de contenu local dans le secteur des hydrocarbures ;
 - ❖ La concertation des acteurs du secteur pétro-gazier dans l'élaboration et la mise en place de telles mesures ;
 - ❖ La loi sur la répartition des revenus pétroliers et gaziers.

Aujourd'hui que tous les instruments sont mis en place, le Comité national de Suivi du Contenu local, que j'ai l'honneur de piloter a démarré ses activités au tour de ses missions, après l'installation officielle des quinze (15) membres le 1^{er} juillet 2021.

A côté de cet organe de pilotage chargé entre autres de l'élaboration de la stratégie du contenu local et de la définition des modalités d'exécution des orientations de l'Etat, il y a le Secrétariat technique du Comité national de Suivi du Contenu local (ST/CNSCL), bras opérationnel du CNSCL, chargé du suivi et de la mise en œuvre de toute la politique de contenu local dans le secteur.

En seulement quelques mois de mise en œuvre et dans un contexte de recherche préalable de ressources budgétaires d'amorçage, le ST-CNSCL a pu trouver, équiper un siège et démarrer effectivement les activités qui font l'objet de ce présent rapport.

Je félicite le ST-CNSCL pour les efforts ainsi entrepris depuis lors pour mettre en place tous les outils nécessaires à son bon fonctionnement et ainsi dérouler des activités très importantes qui ont permis à l'ensemble des acteurs de s'approprier le cadre légal et institutionnel du contenu local.

J'invite tous les acteurs du secteur à accompagner le ST-CNSCL pour faire du Contenu local dans le secteur des hydrocarbures une réalité au Sénégal.

Le Président du CNSCL



Mor NDIAYE MBAYE
Secrétaire Technique du
CNSCL

Le Contenu local dans le secteur des hydrocarbures est en marche au Sénégal !

Le Chef de l'Etat a mis en place un cadre juridique et institutionnel qui permet de matérialiser l'ensemble des initiatives prises dans le secteur de l'Oil & Gas favorisant le développement et la promotion du Contenu local.

A peine installé au mois d'avril 2021, en tant que bras opérationnel du CNSCL rattaché au Ministère du Pétrole et des Energies, le ST-CNSCL s'est attelé immédiatement à faire du Contenu local une réalité au Sénégal pour matérialiser la vision du Chef de l'Etat qui est d'atteindre 50% de Contenu local d'ici 2030. Pour ce faire, des leviers ont été mis en place pour permettre non seulement de matérialiser cette vision mais aussi et surtout de créer un cadre opérationnel qui va maximiser le Contenu local dans tout le processus de fournitures de biens, services et travaux de la chaîne de valeur pétrolière et gazière.

Dès mon installation, j'ai saisi les opérateurs ainsi que leurs sous-traitants de rang 1 et 2 identifiés afin de partager avec eux les exigences de contenu local.

Ainsi, ils ont été invités à produire leurs plans de contenu local 2022 comprenant surtout leurs plans de passation des marchés. Des ateliers ont été organisés pour partager les textes de lois et d'application pour une bonne appropriation du cadre juridique du contenu local.

Comme levier important de notre système de surveillance des opérations, une plateforme électronique a été lancée pour créer un cadre approprié de mise en relation entre les opérateurs titulaires de titre minier, leurs sous-traitants de rang 1 et 2, les entreprises locales, les prestataires étrangers comme locaux et tous les autres acteurs qui interviennent dans le secteur. L'objectif est d'avoir un espace commun où ils vont interagir afin d'octroyer tous les marchés soumis au contrôle *a priori* et *a posteriori* conformément à la procédure d'approbation des marchés par le ST-CNSCL.

La mise en place d'un guichet unique qui va regrouper toutes les institutions de la République qui devront participer à la promotion du Contenu local notamment le FONGIP, la DER, 3FPT, APIX, la BNDE, etc. au sein du Secrétariat technique du CNSCL, va permettre d'accompagner plus efficacement la capacitation, la formation et le développement du tissu industriel des entreprises locales au sens de l'article 4 du décret n°2020-2065 du 28 octobre 2020.

Les exigences de Contenu local, soutenues par un ensemble d'obligations qui pèsent sur les acteurs, vont nous servir de boussole pour d'abord faire respecter la réglementation en vigueur de façon rigoureuse, transparente et réaliste et ensuite assurer le transfert de technologie et la formation de nos entreprises et personnels locaux qui répondront parfaitement aux normes et standards de l'industrie pétrolière et gazière.

Sur cette base, le Contenu local dans le secteur des hydrocarbures pourrait servir de modèle pouvant inspirer les autres secteurs stratégiques du pays pour une résilience renforcée de notre économie.

Le Secrétaire technique du CNSCL

II- Organisation et fonctionnement

Éléments de contexte

En 2014 et 2015, des quantités importantes de pétrole et de gaz ont été découvertes sur le bassin sédimentaire sénégalais ; les gisements de SANGOMAR (FAN et SNE-North), KAYAR OFFSHORE (YAKAAR-TERANGA) et sur la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie (Grand Tortue Ahmeyim (GTA)).

Ces découvertes ont fait de notre pays une zone d'intérêt pour l'industrie pétrolière et gazière internationale.

Un défi de taille s'est alors posé en l'occurrence comment bâtir une économie d'échelle à travers le développement du secteur pétrolier et gazier. En effet, il faudra maximiser les retombées de ces ressources dans l'économie nationale:

- ❖ En favorisant une croissance économique durable, partagée et équitable;
- ❖ En créant des emplois (directs et indirects) ainsi que d'autres contenus locaux;
- ❖ En permettant le développement des industries de transformation dans la chaîne de valeurs pétrolières et gazières.



Cadre légal

A travers la loi n°2019-04 du 1er février 2019 relative au Contenu local dans le secteur des hydrocarbures, le Chef de l'Etat a institué le Comité national de Suivi du Contenu local (CNSCL) dans le but de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, des technologies et des capitaux locaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.



Loi 2019-04 du 01 février 2019 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures



- **Décret 2020-2061** fixant les modalités d'application du Code pétrolier
- **Décret 2020 - 2047 du 21 octobre 2020** portant Organisation et Fonctionnement du CNSCL dans le secteur des hydrocarbures
- **Décret 2021 - 248** fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds d'Appui au Développement du Contenu local (FADCL)
- **Décret 2020 – 2065 du 28 octobre 2020** fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises sénégalaises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif
- **Décret 2021 – 249 du 22 février 2021 modifiant le Décret 2020 – 2065 du 28 octobre 2020** fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises sénégalaises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif;

Organisation du CNSCL

Afin de mener à bien la mission confiée par le Chef de l'Etat, Il a été instauré deux entités suivant le décret 2020-2047 du 28 octobre 2020 :



CNSCL

- Organe de pilotage



Secrétariat Technique

- Bras opérationnel

Missions du CNSCL



En sa qualité d'organe de pilotage, le CNSCL élabore des lignes directrices à caractère obligatoire relatives au contenu local notamment et de manière non limitative, les emplois locaux, l'utilisation de biens et services locaux, les capitaux locaux, le transfert de technologie et de savoir-faire.

Le CNSCL s'assure, entre autres, du respect de l'intégralité des mesures auxquelles sont assujetties les entreprises intervenant directement ou indirectement dans le secteur des hydrocarbures.



Objectifs du CNSCL

Favoriser le développement d'une main-d'œuvre locale qualifiée et compétitive et renforcer la participation des populations à la chaîne de valeur des industries pétrolières et gazières

Développer les capacités nationales dans la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière par l'éducation, la formation, le transfert de technologie et de savoir-faire et la recherche-développement

Favoriser le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des entreprises sénégalaises

Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation, transparent et fiable des obligations liées au contenu local, en adéquation avec les politiques publiques nationales;

Augmenter la valeur ajoutée locale et la création d'emplois locaux dans la chaîne de valeur des industries pétrolières et gazières grâce à l'utilisation de l'expertise ainsi que des biens et services locaux



Membres du CNSCL

Le CNSCL est composé d'un organe de pilotage de 15 membres et d'un Secrétariat technique.

L'organe de pilotage est composé comme suit :

Sept (7) membres issus de l'Administration publique

- Directeur Général du secteur financier et de la compétitivité
- Directeur Général des hydrocarbures
- Directeur des stratégies de développement industriel
- Directeur des Petites et Moyennes Entreprises (PME)
- Directeur de la Formation Professionnelle et Technique
- Directeur en charge du secteur privé
- Directeur de l'Institut National du Pétrole et du Gaz (INPG)

Cinq (5) membres issus du secteur privé national et des entreprises du secteur des hydrocarbures

- Directeur Général de PETROSEN E&P
- Deux (2) représentants des compagnies pétrolières/Sous-Traitants de rang 1 de l'amont (prospection, exploration, développement et exploitation) et de l'aval (transport, stockage, transformation, valorisation et distribution des produits pétroliers et gaziers)
- Deux (2) représentants des organisations patronales

Trois (3) représentants issus des organisations de la société civile et des organisations syndicales

- Un représentant de la société civile
- Deux (2) représentants des syndicats des travailleurs

Administration publique



Abdou Fall
Directeur de la formation
professionnelle et
technique



Bamba Ka
Directeur en charge du
secteur financier et de
la compétitivité



Thierno S. Ly
Directeur des
hydrocarbures



Ibrahima Sonko
Directeur des
stratégies de
développement
industriel



Seydina A. Ndiaye
Directeur en charge
des PME



Ndéye Magatte Diouf
Directrice du
développement du
secteur privé



Aguibou Ba
Directeur général
INPG

Membres du secteur privé national et des entreprises du secteur des hydrocarbures



Joseph O. Medou
Directeur PETROSEN E&P



Cheikh Gueye
Représentant des
compagnies de l'amont



Sékou F. M. Diaite
Représentant des
compagnies de l'aval



Mohamed A. Seck
Représentants des
organisations patronales



Ndiankou Mbengue
Représentant
organisation patronale

Ousmane NDIAYE
Président CNSCL

Représentants issus des organisations de la société civile et des organisations syndicales



Cheikh Diop
Représentant des
syndicats des travailleurs



Omar Cissé
Représentant de la
société civile



François A. Diouf
Représentant des
syndicats des travailleurs

Secrétariat Technique

Bras opérationnel du CNSCL

- ❖ Le Secrétaire technique est nommé sur proposition du Ministre en charge des hydrocarbures par Décret n°2021-443 du 7 avril 2021.
- ❖ Il est sous la tutelle du Ministère du Pétrole et des Énergies. L'organisation ainsi que le fonctionnement du ST/CNSCL sont fixés par arrêté du Ministre en charge des hydrocarbure en date du 17 septembre 2021 qui renvoie à un manuel de procédure définissant les règles d'organisation et de fonctionnement du ST/CNSCL.



Objectifs



Utiliser tous **les leviers** pour une meilleure qualification de nos entreprises locales

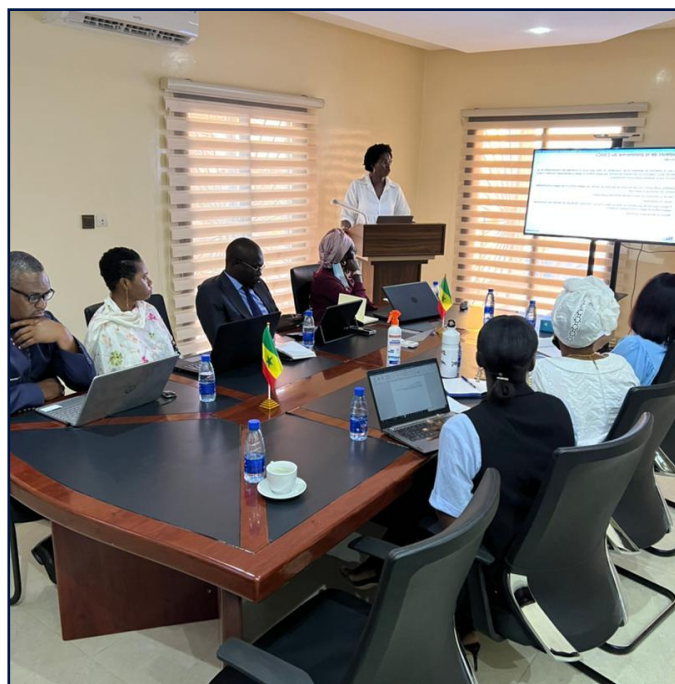


Veiller à l'application des règles liées au Contenu Local dans la transparence et au mieux des intérêts des entreprises Sénégalaises



Permettre aux travailleurs et entreprises sénégalais de saisir les opportunités **dans le secteur pétrolier et gazier** en se mettant aux normes avec l'appui de l'Etat.

Missions du Secrétariat technique



- 1- **Recevoir et traiter les plans de contenu local** des entreprises, contractants, sous-traitants, prestataires de services et fournisseurs de bien, à hauteur des fournisseurs de rang 1 et 2
- 2- Proposer la **révision de taux de participation** des entreprises sénégalaises au capital des sociétés intervenant dans le régime mixte
- 3- **Assurer les fonctions de contrôle à priori et a posteriori**, telles que décrites aux articles 23, 24 et 25 du décret portant organisation et fonctionnement du CNSCL
- 4- Préparer les **dossiers techniques** à soumettre au CNSCL
- 5- **Mettre en œuvre les activités découlant de la stratégie de contenu local**
- 6- Assurer en relation avec les structures concernées la **mise en application des recommandations et décisions du CNSCL**
- 7- **Recevoir et traiter les recours** des sociétés relatifs aux décisions du CNSCL
- 8- **Proposer la révision périodique** de la classification des activités par régime
- 9- **S'assurer de l'application des sanctions** prévues par la loi en cas de non respect des obligations liées aux exigences de contenu local
- 10- Le ST est chargé de la **mise en place , de la supervision , de la gestion et du suivi de la plateforme électronique**, il définit les spécifications techniques de la plateforme électronique dans un cahier des charges prévu à cet effet.
- 11- Le ST est **administrateur du FADCL**
- 12- Le ST est **chargé de toute autre mission** relative à la mise en œuvre de la politique de promotion du contenu local

Team Leader



Mor Ndiaye Mbaye
Secrétaire technique



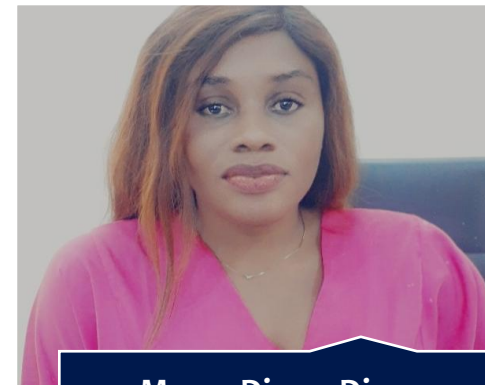
Gora Lo
Conseiller juridique



Aida Diouf Mbodj
Responsable administratif
et financier

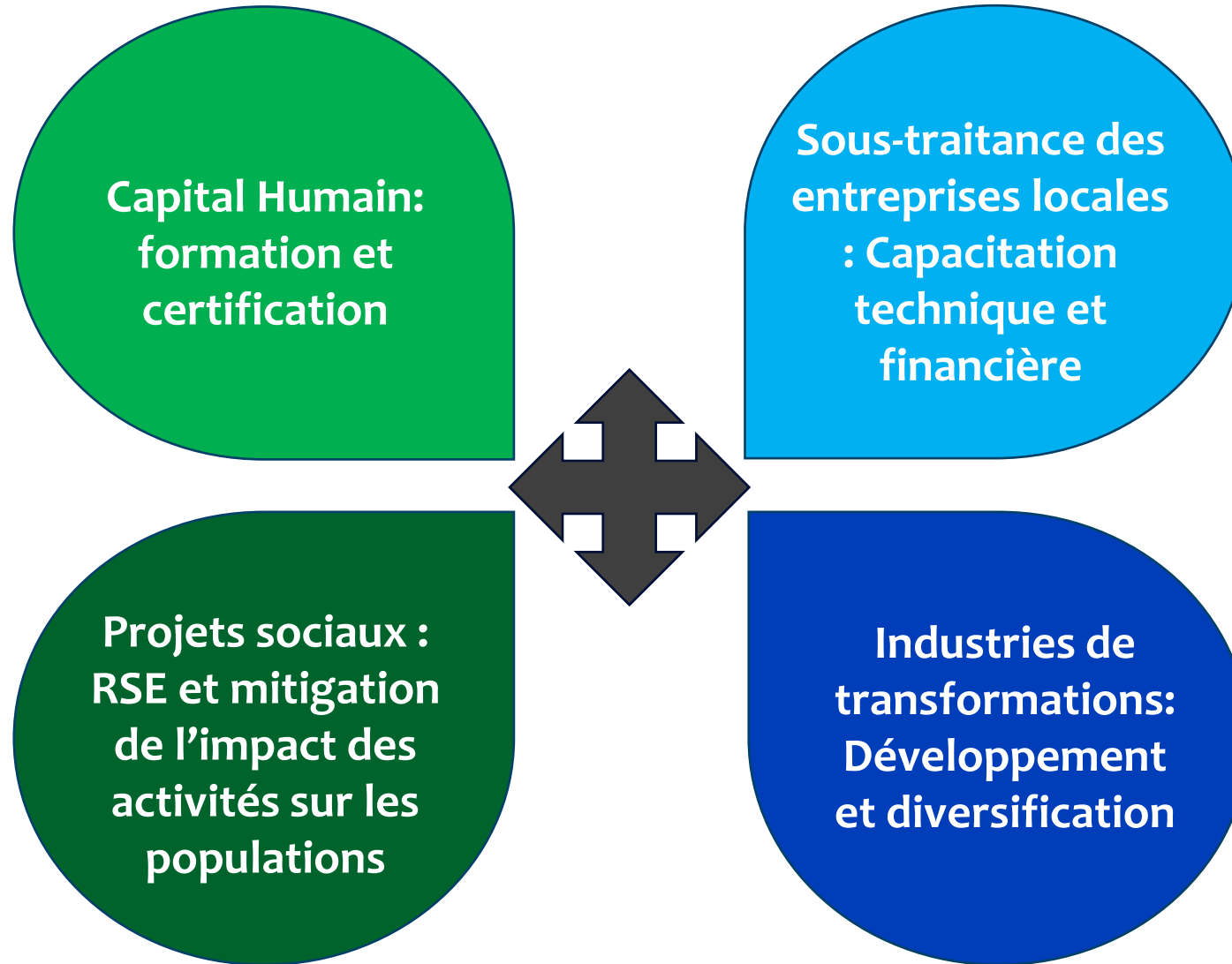


Oumar Faye Pouye
IT Manager



Mame Diarra Diop
Comptable

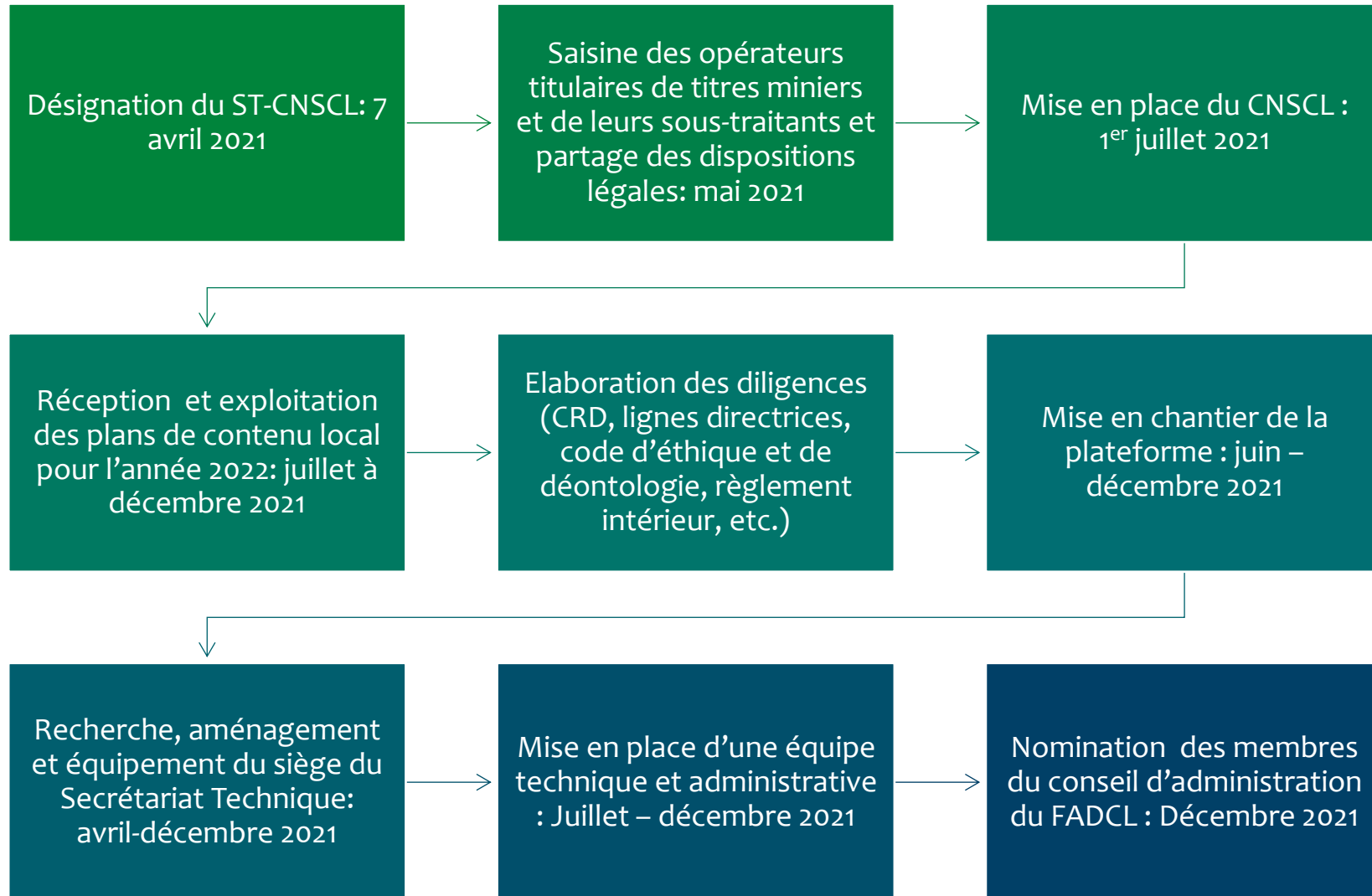
Axes stratégiques



The background features several diagonal lines and geometric shapes. A prominent dark blue diagonal band runs from the top right towards the center. A large yellow parallelogram is positioned on the left side. A thin grey rectangle is located near the top left. A thin blue line runs diagonally across the upper left. A thin yellow line runs diagonally across the lower right.

III- Activités et Chiffres

Chronogramme des activités



Dispositions réglementaires

Textes réglementaires

- Projet de décret de la taxe parafiscale FADCL
- Organisation et fonctionnement du comité technique de la loi sur le contenu local du secteur du gaz, du pétrole et des mines
- Règles de fonctionnement et d'organisation du ST-CNSCL
- Nomination des membres du conseil d'administration du FADCL

Règlement

- Elaboration d'un règlement intérieur

Code

- Elaboration d'un code d'éthique et de déontologie

Lignes directrices

- Organisation et fonctionnement de la plateforme e-cnscl
- Modalités d'association des entreprises dans le régime mixte
- Canevas du plan de contenu local
- Rapport d'exécution du plan de contenu local

Deux organes de collaboration et de régulation



Il a été créé un **guichet unique** pour faciliter la capacitation du secteur privé national. L'objectif est de créer un cadre de collaboration entre différentes institutions telles que Fongip, DER/FJ, ADEPME, APIX, 3FPT, etc. pour l'accompagnement des entreprises locales



La **Commission de Règlement amiable des Différends (CRD)** est chargée de recevoir, d'enregistrer et d'examiner les réclamations et recours dans le cadre de l'attribution des marchés par les donneurs d'ordre

Interactions avec les acteurs du secteur !



- Deux ateliers portant sur l'évaluation de la capacité des entreprises locales
- Atelier portant sur le partage du cadre légal



- Participation à 3 comités régionaux de développement à Fatick, Thiès et Saint Louis pour discuter avec les communautés
- Webinaire de partage des textes avec plus de 170 participants

+ de 100 rencontres et visites sur site en 2021 !



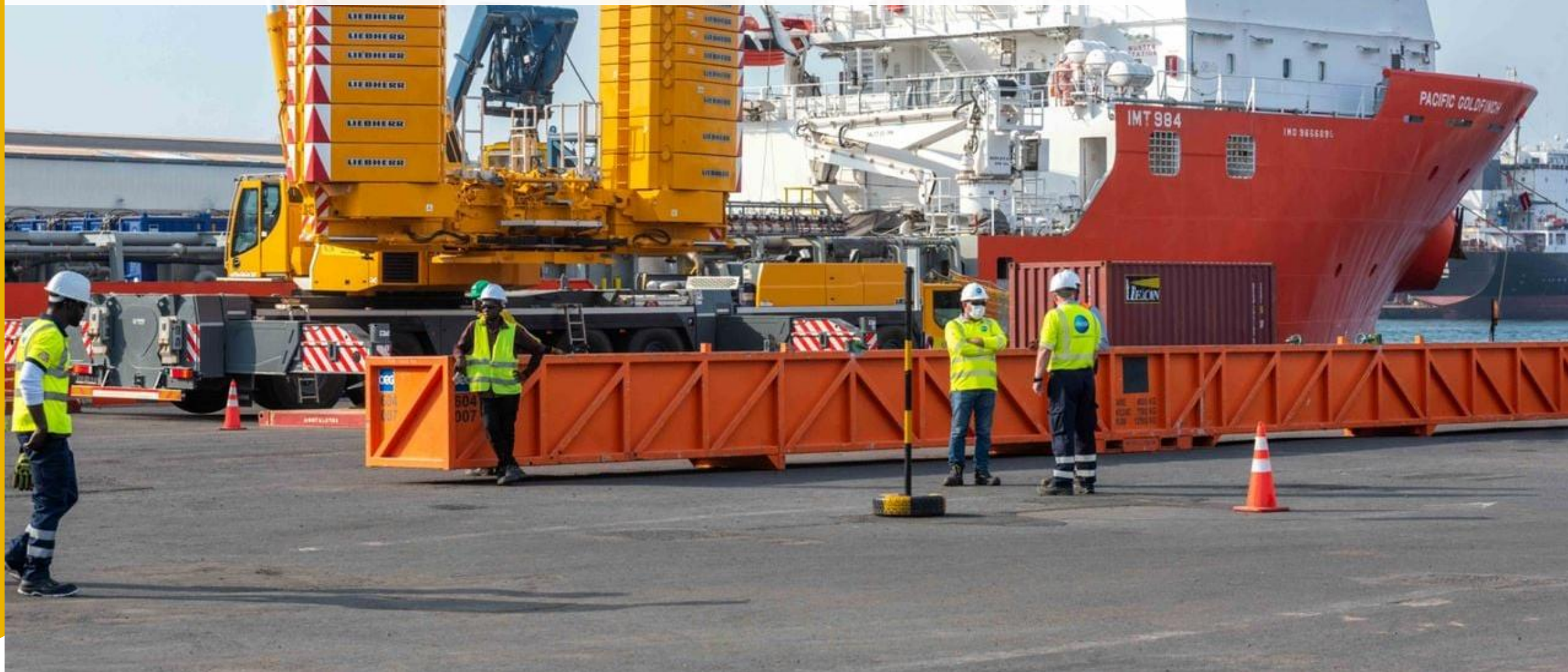
Visite des installations portuaires de SSB



Atelier de partage des textes réglementaires

Le contenu local en chiffres*

*Les chiffres mentionnés dans ce rapport sont tirés des rapports d'exécution des plans de contenu local transmis par les opérateurs de titres miniers et les sous-traitants de rang 1 et 2





« L'exploration et l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz nécessitent des investissements immenses, qui sont hors de portée du budget national (...). Mais la bonne nouvelle, c'est que la chaîne de valeur du pétrole et du gaz offre une large gamme d'activités génératrices de revenus et est à la portée du secteur privé national»

Préférence nationale !

SEM Macky Sall
Président de la République du Sénégal

3862 emplois créés



Les activités ont générés en 2021 plus de 3860 emplois locaux répertoriés occupés par des sénégalais.

55 648 heures de Formation



Plus de cinquante cinq mille heures de formations ont été dispensées aux ressources humaines sénégalaises afin de leur permettre de travailler dans le secteur des hydrocarbures.

Parts de marché locale



218 530 525 089 FCFA

Nous avons pu comptabiliser plus de 218 milliards de FCFA de parts de marché au bénéfice des entreprises locales à la fin de l'année 2021.

Projets sociaux et RSE



2 453 137 500 FCFA

Près de 2,5 milliards de FCFA investis dans des projets sociaux par les entreprises évoluant dans le secteur pétrolier et gazier pour le bien-être des populations.

Chiffres du contenu local en 2021*

*Les chiffres mentionnés dans ce rapport sont tirés des rapports d'exécution des plans de contenu local transmis par les opérateurs de titres miniers et les sous-traitants de rang 1 et 2

SANGOMAR

Emplois : 224

Formation : 9 664 heures

Part locale des marchés : 123 394 736 519 FCFA

Projets sociaux : 303 887 500 FCFA

GTA

Emplois : 3038

Formation : 40 984 Heures

Part locale des marchés : 77 306 800 000 FCFA

Projets sociaux 2 119 250 000 FCFA

SAR

Emplois : 600

Formation : 5000 heures

Part locale des marchés : 17 828 988 570 FCFA

Projets sociaux 30 000 000 FCFA

Récapitulatif



Formation :
55 648 heures



Emplois :
3 862



Part locale :
218 530 525 089 FCFA



RSE:
2 453 137 500 FCFA

Indicateur de Contenu Local

L'Indicateur de Contenu Local (ICL) représente le pourcentage de contenu local relatif à un contrat ou à un projet donné c'est-à-dire la part de la valeur ajoutée captée par l'économie locale. Il est calculé selon la formule suivante :

$$\text{ICL} = \frac{\text{Salaires locaux} + \text{Biens fournis localement} + \text{Services locaux}}{\text{Valeur totale du contrat / projet}}$$



IV-Défis

Défis du Contenu local

Déficit de capacités techniques et technologiques de nos entreprises locales

Manque de qualification de la main-d'œuvre

Défaut de Financement des entreprises locales

Faible participation du secteur privé dans la chaîne de valeur de l'industrie Oil & gas





IV-Perspectives

Perspectives



Préférence Nationale

- Développement d'un tissu industriel local adapté aux exigences de l'Oil & gas
- Réduction du chômage et croissance économique
- L'institutionnalisation d'un dispositif d'accompagnement des entreprises locales à travers le FADCL pour le renforcement des capacités des fournisseurs et prestataires locaux
- Développement de la RSE
- Incitation des entreprises étrangères à s'installer dans le pays, à sous-traiter aux entreprises locales et à assurer le transfert de technologie
- Maximisation du contenu local dans le processus de fournitures de biens et services dans toute la chaîne de valeur pétrolière
- Développement de l'industrie de transformation

Next steps



Durant l'année 2021, le ST-CNSCL s'est attelé à jeter les bases d'une coopération solide avec les acteurs du secteur pétrolier et gazier afin d'atteindre l'objectif de 50% de contenu local assigné par le Président de la République.



Visite du site de Halliburton



Visite des installations de SSB



Visite du site de SCTSN (SUMITOMO)